

lui-même. C'est pourquoi H. Maier organise des *séances de recherche* périodiques, au cours desquelles il aide les participants à mettre en place un petit projet de recherche-action dans le champ de l'enseignement ou de l'apprentissage des mathématiques à l'école. L'article décrit ce type de formation.

Denis Lawton expose *les politiques de formation d'enseignants* (pp. 247-260), en prenant le terme *politique* au sens de pouvoir et de contrôle plutôt que de politique de parti et avec l'objectif de permettre une généralisation des problèmes, à partir d'exemples provenant d'un nombre limité de pays et, plus particulièrement du Royaume-Uni. Il aborde successivement les problèmes du contrôle du système de formation, des différences apportées ou non par la formation des enseignants, de la qualité des recrutés, de la sélection, de la formation initiale, de la formation continuée, du rôle de l'enseignant et des conceptions de son métier.

Il conclut que l'éducation est inévitablement une activité politique, exposée aux pressions et aux critiques de toutes sortes de la part des politiciens et des administrateurs, qui veulent, à la fois, contrôler les activités des formateurs d'enseignants et limiter les coûts ; que la formation initiale est nécessaire, mais que les attaques ne peuvent manquer de continuer ; que la formation des enseignants doit être considérée comme un processus continu, recrutement, sélection, formation initiale et permanente et développement professionnel ; que le rôle de l'enseignant peut être défini différemment selon l'idéologie politique et administrative dominante ; aussi est-il important que les formateurs d'enseignants résistent aux pressions les incitant à traiter les enseignants comme des exécutants soumis à une routine plutôt que comme des professionnels. En note finale, l'auteur signale que la situation actuelle en Grande-Bretagne est une bonne illustration des problèmes soulevés.

D. ZAY

Université Paris-VIII

•

VANISCOTTE (Francine), 1990. — *70 millions d'élèves. L'Europe de l'éducation*. — Paris : Hatier. — 262 p.

Cet ouvrage broché de 262 pages peut se définir comme un *ouvrage d'information qui fait réfléchir*. C'est son originalité. Il aurait pu être original à moindre frais en se limitant à l'information. Les enseignants de tous niveaux, à qui il est prioritairement destiné, ne savent en effet,

généralement, que par bribes, comment sont traités les 70 millions d'élèves qui chaque jour fréquentent les divers établissements, institutions, universités des douze pays de la Communauté. Un descriptif clair aurait alors suffi à leur fournir les repères nécessaires, une sorte de guide des systèmes éducatifs en quelque sorte.

L'auteur ici est allé plus loin. Dès lors, en effet, que l'on met en parallèle des systèmes, des comparaisons sont inévitables et des questions surgissent qui ont à voir avec les institutions elles-mêmes, les fondements politiques, les valeurs, les perspectives... Francine Vaniscotte les a repérées, identifiées, situées et, sans pour autant prétendre les résoudre, les a signalées afin que son lecteur prenne bien la mesure du fait européen qui, de proche en proche, devient autre chose qu'un agglomérat de structures. Quelque chose essaie de se tisser dont les fils n'ont ni la même nature, ni la même grosseur, ni la même couleur. On sent dans le même temps que l'enjeu est de taille et que des volontés se rassemblent et s'affirment.

Derrière une préface de G. de Landsheere et une introduction qui introduit vraiment, l'ouvrage s'articule en trois parties qui méritent chacune un instant d'attention.

*1<sup>re</sup> partie : les systèmes éducatifs dans les pays de la Communauté Européenne, avec douze pays et douze présentations.*

Pour une plus grande commodité d'accès et pour faciliter une lecture comparative (car bien que cet ouvrage ne soit pas à proprement parler un ouvrage d'éducation comparée, il est conçu pour appeler des comparaisons), chaque présentation prend la même forme, celle d'une brève monographie bien ordonnée.

Un encadré fournit des informations brutes sur le pays en question : système politique (républiques, royaumes, monarchies constitutionnelles...), population, PNB, pourcentage du PIB consacré aux dépenses d'éducation (5,8 % en France, 6,9 % aux Pays-Bas...), taux de scolarisation, nombre d'enseignants, taux d'encadrement (20 en Belgique, 35,5 en Espagne...) etc.

Un schéma du système éducatif présente les filières possibles. Trois chapitres abordent successivement les questions :

— de l'organisation administrative, en mettant en lumière les spécificités, les problèmes propres...

— du déroulement de la scolarité : école maternelle, enseignement primaire, etc. Ce chapitre se clôt sur une succincte mais précise analyse de l'auteur qui fait apparaître les grandes orientations, les problèmes à résoudre, les perspectives...

— de la formation des enseignants : ce chapitre aborde une question essentielle mais pourtant souvent laissée dans l'ombre. Ce n'est sûrement pas un hasard, le formateur d'enseignants perce sous l'auteur et c'est tant mieux.

*2<sup>e</sup> partie : les instances européennes et les organisations internationales.* Quarante pages qui éclairent le paysage : La Communauté Européenne, le Conseil de l'Europe, l'OCDE/CERI, l'UNESCO, le BIE...

Quelle est la mécanique de chacune de ces institutions ? Comment se définit son champ de compétences ? Quels sont ses pouvoirs ? Comment se situent les organisations non gouvernementales, professionnelles et syndicales européennes : la société européenne d'éducation comparée, l'association européenne des enseignants, l'association pour la formation des enseignants en Europe, etc ? Comment s'informer : Les réseaux de documentation : EURYDICE, EUDISED, CEDEFOP ?

*3<sup>e</sup> partie : Les priorités européennes en matière d'éducation.*

Sont posés là les problèmes de fond, présentés les conceptions, les programmes. De grands thèmes ont été dégagés, abordés chacun avec méthode :

— *L'égalité des chances* (... l'insertion des enfants de migrants, l'égalité des chances pour les deux sexes, l'éducation des enfants handicapés, la prévention et le traitement de l'illettrisme/analphabétisme).

— *L'amélioration de la qualité de l'enseignement* (innovation, nouvelles technologies, formation professionnelle...).

— *L'enseignement supérieur* (la mobilité des étudiants, le programme ERASMUS, les relations entre l'Université et l'entreprise...).

— *L'idéal démocratique et le citoyen européen.*

Au terme de cette présentation, une fois dégagée au fil de l'ouvrage les spécificités et posés les problèmes, une conclusion générale recentre la réflexion sur ce qui est en fait la vraie question : et demain ?

L'auteur ici s'engage, élabore des scénarios et finalement se découvre : son objectif n'était-il pas de donner à réfléchir, de faire l'état des lieux pour montrer que rien désormais ne sera plus pareil et d'amener son lecteur à prendre part aux mutations qui s'annoncent ? Son souhait n'est-il pas de convaincre qu'il y a du grain à moudre et que chacun a sa part de travail qui l'attend ? Qui connaît Francine Vaniscotte n'en sera pas surpris.

En tout cas, pour ce qui me concerne, et peut-être parce que j'attendais ce livre pour y voir à la fois plus clair et un peu plus loin, je me bornerai, en guise de conclusion, à dire : lu et approuvé.

G. FOUILLADE  
Directeur d'École Normale